



CHIFFRES CLÉS

**MIEUX CONNAITRE LES PROFESSIONNEL·LES
DE L'ENCADREMENT DE L'ESCALADE**



18 % 82 %
de femmes d'hommes

43,1 ans
de moyenne d'âge

54 %
font face à des
problèmes d'accès
aux sites de pratique

dont **17 %**
pour des raisons
de protection de la
biodiversité



55 % estiment que la question environnementale
a des conséquences sur leur activité



**5 principales
qualifications sportives**

- 1 DEJEPS Escalade en milieu naturel
- 2 BEES 1 Escalade
- 3 DEJEPS Escalade
- 4 CS (pour BPJEPS) Activités de l'escalade
- 5 BE Alpinisme Guide de haute montagne



44 %
interviennent en
Auvergne-Rhône-Alpes

42 %
de salarié·es



74 %
d'indépendant·es



29 %
travaillent
exclusivement
dans le champ
de l'escalade

73 %
temps de travail
en face-à-face
pédagogique



64 %
encadrent
en milieu artificiel
et naturel





Qui sont les professionnel·les de l'encadrement de l'escalade ?

Dans le cadre d'une réflexion collective sur leur devenir, les enquêtes sur le métier d'éducateur et d'éducatrice permettent de prendre connaissance de la réalité de l'encadrement sportif d'une filière professionnelle, en se focalisant sur l'emploi de ces personnes déclarées en activité. Elles apportent des données fiables et objectives, utiles aux services de l'État et aux acteurs des filières concernées pour développer, adapter, stabiliser ou rénover leur offre de pratique.

Observer l'emploi et les trajectoires professionnelles des éducateurs et éducatrices afin d'accroître la qualité des dispositifs de formation et contribuer au développement de la pratique organisée des sports de nature est l'une des missions confiée au Pôle ressources national sports de nature par le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.



Retrouvez la synthèse de notre enquête sur sportsdenature.gouv.fr
Sortie novembre 2023



PRNSN / Septembre 2023